

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE

Audit & Consulting

Les Jardins du Lac

B.P. n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel

Les Berges du Lac, 1053 TUNIS

Certified Public Accountants

Consultants and Business Advisers

40, Rue Docteur Burnet – Mutuelle ville

1082 TUNIS

TUNIS, le 29 mars 2013

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE DE PLACEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET TOURISTIQUE "S.P.D.I.T"
BOULEVARD DE LA TERRE
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA

- 1080 TUNIS -

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2012, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 55 410 923 D et un résultat bénéficiaire de 9 072 985 D, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" arrêtée au 31 décembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué à la Note 8.3 aux états financiers, la société a reçu en avril 2012 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie, au titre de la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010, réclamant un complément d'impôt de 969 812 D (778 934 D en principal et 190 878 D en pénalité de retard), et une correction à la baisse de report de l'IS à fin 2010 de 185 121 D. Cette notification a fait l'objet dans les délais d'une réponse motivée par la SPDIT ; la société a rejeté les principaux chefs de redressement et a appuyé son rejet par des justificatifs probants et par les textes légaux en la matière. Elle a néanmoins, admis le redressement pour certains points qui génèrent un complément d'impôts à payer pour un montant de 119 912 D et qui a été provisionné à la date du 31 décembre 2012.

Au stade actuel de la procédure en cours, l'incidence finale de ce redressement sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012 ne peut être appréciée.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Vérifications spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 – 2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
Gérant de HLB GS Audit & Advisory

Actifs**ACTIFS NON COURANTS**Notes**31/12/12****31/12/11****Actifs immobilisés**

Immobilisations incorporelles

2

23 561

23 561

Moins : amortissements

2

23 561

23 561

2

Immobilisations corporelles

2

194 046

290 029

Moins : amortissements

2

184 683

244 171

2

9 363

45 858

Immobilisations financières

3

13 486 769

11 376 219

Moins : provisions

3

2 273 704

2 590 750

3

11 213 065

8 785 469

Total des actifs immobilisés**11 222 428****8 831 327****TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS****11 222 428****8 831 327****ACTIFS COURANTS**

Intermédiaires en bourse

828

740

Autres actifs courants

4

988 523

841 229

Moins : provisions

4

4

988 523

841 229

Placements et autres actifs financiers

5

44 956 061

49 752 182

Moins : provisions

5

1 884 591

1 626 157

5

43 071 470

48 126 024

Liquidités et équivalents de liquidités

6

127 675

166 694

TOTAL DES ACTIFS COURANTS**44 188 495****49 134 687****Total des actifs****55 410 923****57 966 014**

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

Capitaux propres et PassifsNotes**31/12/12****31/12/11**

Capital social	7	28 000 000	26 880 000
Réserve Légale	7	2 800 000	2 688 000
Réserves Ordinaires	7	5 000 000	5 000 000
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Complément d'apport	7		1 825
Réserves à régime spécial	7	545 950	221 214
Résultats reportés	7	6 988 382	10 085 969

Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	45 753 082	47 295 758
---	-------------------	-------------------

Résultat affecté au compte réserves à régime spécial	200 000	380 000
Résultat Disponible	8 872 985	9 837 324
Résultat Net	9 072 985	10 217 324

<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	54 826 067	57 513 082
--	-------------------	-------------------

PASSIFS COURANTS

Intermédiaires en Bourse		
Autres passifs courants	8	584 856
Concours bancaires et autres passifs financiers		

<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>	584 856	452 932
--	----------------	----------------

<u>Total des passifs</u>	584 856	452 932
---------------------------------	----------------	----------------

<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>	55 410 923	57 966 014
---	-------------------	-------------------

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

	<u>Notes</u>	31/12/12	31/12/11
<u>Produits d'exploitation</u>			
Dividendes des participations non cotées	9	7 681 528	7 501 316
Dividendes des placements cotés	9	889 544	803 663
Plus value sur cessions des placements	9	32 329	1 489 375
Plus value sur cessions des participations non cotées	9	29 808	
Revenus des placements monétaires	9	1 368 135	1 611 730
Autres produits d'exploitation	9	87 529	77 235
Reprises sur provisions antérieures	9	418 477	
<u>Total des produits d'exploitation</u>		10 507 350	11 483 317
<u>Charges d'exploitation</u>			
Commissions et charges assimilées	10	25 010	33 474
Moins values sur cessions de titres	10	249 421	2 912
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres	10	479 776	537 745
Dotation aux amortissements	10	27 087	28 861
Charges de personnel	10	207 786	196 836
Autres charges d'exploitation	10	308 070	286 708
<u>Total des charges d'exploitation</u>	10	1 297 151	1 086 537
<u>Résultat d'exploitation</u>		9 210 199	10 396 780
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		9 210 199	10 396 780
Résultat de l'exercice avant impôt		9 210 199	10 396 780
<u>Impôt sur les sociétés</u>	11	137 214	179 456
<u>Résultat Net de l'exercice</u>		9 072 985	10 217 324

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	<u>31/12/12</u>	<u>31/12/11</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
<u>Résultat</u>	9 072 985	10 217 324
Ajustement pour amortissements et Provisions	506 864	566 606
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-418 477	0
Variations des créances	-88	69
Variations des autres actifs courants	-147 293	73 521
Variation brute des placements et autres actifs financiers	4 796 120	1 208 928
Variation du passif courant	12 012	-462 536
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	13 822 123	11 603 912
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles	-1 150	-3 118
Décassements provenant des acquisitions des autres immobilisations financières	-2 420 900	-357 220
Décassements provenant des acquisitions des immobilisations financières		
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations financières	10 250	100
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations corporelles	10 558	
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	300 100	
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	-2 101 142	-360 238
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Dividendes et autres distributions	-11 760 000	-11 289 600
Encaissement provenant de la cession des actions SPDIT		1 825
Dividendes des actions SPDIT		
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	-11 760 000	-11 287 775
<u>Variation de trésorerie</u>	<u>-39 019</u>	<u>-44 102</u>
Trésorerie au début de l'exercice	166 694	210 796
Trésorerie en fin de période	127 675	166 694

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2012

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique “S.P.D.I.T” est une société d’investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l’utilisation de ses fonds propres, d’un portefeuille de valeurs mobilières.
- La Société a été agréée en tant que Société d’investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 Octobre 1989.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des entreprises fixées par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l’état des résultats, l’état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la SPDIT est tenue sur ordinateur, au moyen des journaux auxiliaires suivants :

- Journal auxiliaire Banques
- Journal auxiliaire Caisse
- Journal auxiliaire intermédiaires en Bourse
- Journal auxiliaire Opérations Diverses.

Mensuellement, un grand livre par compte et une balance générale sont édités, reprenant le total des mouvements des comptes.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d'achat historique hors frais accessoires d’acquisition.
- Au cours de l’exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours de clôture boursier du mois de Décembre est inférieur à la valeur comptable.

- Il n'est pas tenu compte des plus-values lorsque le cours de clôture boursier du mois de Décembre est supérieur à la valeur comptable arrêtée à la même date.
- Pour les sociétés non cotées, l'évaluation est faite sur la base des derniers états financiers disponibles en prenant en considération :
 - Le secteur d'activité auquel appartient la société
 - L'importance du patrimoine immobilier
 - Les résultats réalisés au cours des derniers exercices

Une provision pour dépréciation du portefeuille - titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur mathématique de l'action telle qu'elle apparaît sur les derniers états financiers disponibles et la valeur d'acquisition de ces titres. Toutefois, pour certaines participations notamment dans les sociétés immobilières, il est pris en considération pour l'évaluation de ces dernières l'importance du patrimoine immobilier et les perspectives d'avenir.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 200 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement et sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

1.6. REGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés, en tant que revenus de l'exercice sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif de cet exercice.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
- Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En Dinars Tunisien		Immobilisations				Amortissements				VCN
Immobilisat°	Désignation	01/01/2012	Acquisitions & cessions	31/12/2012	Taux	01/01/2012	Dotations	Amort / cession	31/12/2012	au 31/12/2012
Incorporelles	Logiciels	23 561		23 561	33,33%	23 561			23 561	0
		23 561		23 561		23 561	0		23 561	0
Corporelles	Mat. Transport	223 013	-97 133	125 880	20%	185 284	25 365	-86 575	124 074	1 806
	A.A.I Générale	8 824		8 824	10%	8 824			8 824	0
	Equip de bureaux	15 859	900	16 759	10%	11 178	953		12 132	4 627
	Accessoires de bureau	581	250	831	10%	150	69		220	611
	Mat.Informatique	40 432		40 432	15%	37 413	700		38 113	2 318
	Autres immob.Corp	1 320		1 320	10%	1 320			1 320	0
		290 029	-95 983	194 046		244 171	27 087	-86 575	184 683	9 363

- Les immobilisations sont comptabilisées à leurs valeurs d'acquisition. Elles sont amorties sur la base des taux admis par l'administration fiscale.
- La société a cédé en 2012 une voiture Mercedes à un prix de cession de 11 600 DT dégagant une plus value de cession de 1 042 DT.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Notes	Libellé du compte	31/12/12	31/12/11
3-1	Actions non cotées-groupe	8 016 619	8 316 719
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-221 204	-410 481
3-2	Autres actions non cotées	3 421 000	3 041 000
3-2	Provisions pour dépréciation des autres actions non cotées	-2 052 500	-2 180 269
3-3	Emprunts obligataires	2 000 000	
	Autres immobilisation financières	49 150	18 500
	TOTAL	11 213 065	8 785 469

3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

Participations non cotées-Groupe	Capital		31/12/2012					31/12/2011				
	Titres Emis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Plus value	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Plus value	Dividendes
SINDT(1)	15 000	43,00%	6 450	1 788 815				6 450	1 788 815			1 032 000
SEABG(2)	7 000 000	30,64%	2 144 988	1 440 923			6 434 964	1 899 852	1 440 923			5 056 074
SBT (3)	11 200 000	27,78%	3 111 370	1 236 210			833 403	3 000 250	1 236 210			736 173
STBN	400 000	30,00%	120 000	553 216				120 000	553 216			96 000
STBO	400 000	30,00%	120 000	550 480				120 000	550 480			120 000
LA PREFORME	54 005	21,36%	11 538	768 570				11 538	768 570			69 228
SGBIA	160 000	15,54%	24 870	1 243 462			373 050	24 870	1 243 462			326 430
STPP	650 000	0,15%	1 000	10 000			2 000	1 000	10 000			2 300
SNB	75 000	1,67%	1 249	124 900			17 486	1 249	124 900			17 486
CFDB	197 500	0,00%	1	43				1	43			
SLD (4)	698 500	0,43%	3 000	300 000	221 204			6 001	600 100	410 481		
Total en DT				8 016 619	221 204	0	7 660 903		8 316 719	410 481	0	7 455 691

- La valeur mathématique des actions détenues au capital de la société Immobilière Notre Dame est inférieure à sa valeur comptable. Pour l'évaluation de cette participation, la SPDIT a pris en considération l'importance de son patrimoine immobilier et de ses perspectives d'avenir.
- La SPDIT a reçu 245 136 actions gratuites de la SEABG portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2011.
- La SPDIT a reçu 111 120 actions gratuites de la SBT portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2012.
- La variation enregistrée en 2012 par rapport à 2011 correspond à la vente de 3 001 actions SLD pour 300 100 dinars dégagant une moins value de 225 495 dinars. La SPDIT a constaté une reprise de provision pour dépréciation des titres SLD pour une valeur de 189 277D.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2012					31/12/2011				
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende
Hôtel " El Mansour -Tabarka	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000	1 200 000			120 000	1 200 000	1 200 000		
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500			37 250	372 500	372 500		
Hôtel Les jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	240 000			2 400	240 000	240 000		
Sté CRISTAL (1)	160 000	2,38%	3 800	380 000								
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	70 000	3,00%	2 100	210 000	210 000			2 100	210 000	179 288		
Sté Union Factoring	3 000 000	5,00%	150 000	750 000				150 000	750 000	158 304		
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500			20 625	1 375	137 500			20 625
SCIF	10 000	10,00%	1 000	100 000				1 000	100 000			25 000
STC	180 000	0,06%	100	1 000				100	1 000	177		
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000			300	30 000	30 000		
Total en DT				3 421 000	2 052 500	0	20 625		3 041 000	2 180 269	0	45 625

1. L'augmentation enregistrée en 2012 par rapport à 2011 correspond à la souscription au capital de la société PET CRISTAL pour 380 000D.

3.3. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

La SPDIT a souscrit à deux emprunts obligataires à hauteur de un million de dinars chacun émis respectivement par la STB et l'UIB remboursables sur sept ans et rémunérés à des taux fixes respectifs de 6,1% et 5,9% l'an. Ces obligations ont enregistré au 31 décembre 2012 des intérêts courus à recevoir de 110 000 DT.

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Note	Libellé	31-déc.-12	31-déc.-11
	Prêts	14 679	11 700
	Etat et collectivités publiques	771 287	675 181
	Autres débiteurs divers	5 958	3 769
4-1	Créance sur cession de titres	6 454	7 654
4-2	Produits à recevoir	185 675	138 456
	Charges constatées d'avance	4 469	4 469
	TOTAL	988 523	841 229

4.1. CREANCES SUR CESSION DE TITRES

Ce compte enregistre le reliquat de la créance sur cession de 4.138 actions ALDIANA DJERBA pour 6.454D.

4.2. PRODUITS A RECEVOIR

Ce solde s'analyse comme suit :

Dividendes PREFORME à encaisser	69 228 D
Intérêts courus sur emprunts obligataires	110 000 D
Intérêts courus sur placements monétaires	6 447 D
	185 675 D

NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Notes	Libellé	31/12/2012	31/12/2011
5-1	Actions Tunisiennes cotées	16 727 706	15 063 619
	Versement restant à effectuer	-289 920	
5-2	Actions Sicav	118 275	3 938 563
	Billets de trésorerie	27 100 000	30 750 000
	Placements bancaires	1 300 000	
	Placements et autres actifs financiers	44 956 061	49 752 182
	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-1 884 591	-1 626 157
	<u>TOTAL</u>	<u>43 071 470</u>	<u>48 126 024</u>

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

Actions	Capital		2 012			2 011			cours	Résultat	Réalisé ^e	Provisions	Reprise de	Provisions au	Dotation au	Dividendes
	Titres émis	%	Qté	C.M-12	Valeur	Qté	C.M-11	Valeur	31/12/12	latent	2012	Antérieures	prov/cours	31-déc-12	31-déc-12	2012
ATB	100 000 000	0,21%	214 294	2,806	601 365	214 294	2,806	601 365	4,809	429 175						42 859
Attijari bank (1)	39 748 290	0,13%	50 000	16,980	849 000				15,031					-97 450	-97 450	7 500
BH	18 000 000	0,21%	37 775	11,597	438 078	37 775	11,597	438 078	12,282	25 875						15 110
BIAT	17 000 000	1,21%	205 255	23,546	4 832 866	205 255	23,546	4 832 866	61,942	7 881 039						410 510
BNA (2)	32 000 000	0,85%	271 455	8,473	2 299 911	236 355	8,320	1 966 452	8,830	97 036						94 542
BT	112 500 000	0,26%	292 365	1,994	583 084	292 365	1,994	583 084	11,879	2 889 920						70 168
CC	145 423 907	0,05%	72 176	2,257	162 873	72 176	2,257	162 873	3,743	107 282						
CIL	5 000 000	1,00%	50 000	5,846	292 324	50 000	5,846	292 324	15,678	491 576						37 500
A.Leasing	2 125 000	1,45%	30 779	27,586	849 081	30 779	27,586	849 081	37,446	303 470						30 779
ICF (3)	2 100 000	3,22%	67 646	23,445	1 585 981	28 990	41,374	1 199 421	47,943	1 657 171						
ICF NSNL (3)	1 200 000	3,22%	38 656	7,500	-289 920											
MONOPRIX (4)	16 641 144	1,12%	186 914	3,419	639 108	156 735	4,103	643 102	27,260	4 456 167	32 328					62 694
POULINA	180 003 600	0,00%	5 400	5,509	29 750	5 400	5,509	29 750	6,762	6 765						918
SOTETEL (5)	4 636 800	2,26%	104 618	20,121	2 105 030	104 616	20,121	2 105 028	6,532			-1 460 384	38 719	-1 421 666		20 923
STB	24 860 000	0,40%	99 898	11,432	1 142 074	99 898	11,432	1 142 074	7,873			-165 771		-355 577	-189 806	
TPR	44 000 000	0,07%	32 274	2,845	91 821	30 807	2,981	91 821	5,137	73 971						6 778
TUNIS RE (6)	15 000 000	0,17%	24 763	9,101	225 359	14 857	8,501	126 299	8,701					-9 896	-9 896	4 829
TUNISAIR (7)	106 199 280	0,00%		0,240		1	0,240	0	1,516		1					
					16 437 785			15 063 618		18 419 447	32 329	-1 626 155	38 719	-1 884 589	-297 152	805 109

• La variation enregistrée au cours de l'exercice 2012 par rapport à l'exercice 2011 est détaillée comme suit :

- (1) Achat de 50.000 actions ATTIJARI BANK pour 849.000 dinars;
- (2) Achat de 25.100 actions BNA pour 333.459 dinars;
- (3) Souscription à l'augmentation de capital social de l'ICF pour 386.560D libérée à hauteur du quart.
- (4) Cession d'actions MONOPRIX pour 3.994 dinars dégageant une plus-value de 32.328 dinars;
- (5) Achat de divers DA et DPS pour une valeur de 2 dinars ;
- (6) Souscription à l'augmentation de capital de Tunis RE pour 99.060D
- (7) Cession d'une action TUNISAIR pour 0,240 dinar dégageant une plus-value de 1,360 dinar;

• Le nombre des actions a également augmenté suite à attribution gratuites suivantes :

- MONOPRIX : 31 347 actions
- TPR : 1 467 actions

• Les plus values latentes calculées sur la base du cours moyen boursier du mois de décembre soit 18.419.447 dinars, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus-values ne sont pas prises en compte.

5.2. ACTIONS SICAV

(Montants en DT)

SICAV	Nombre	Valeur comptable au 31/12/2012	Valeur liquidative au 31/12/2012	Résultat latent
SICAV OBLIGATAIRE	803	83 115	83 646	531
SICAV MIXTE	3 073	35 159	51 494	16 335
Total		118 274	1 35 140	16 866

Les placements SICAV sont évalués au 31 décembre 2012 à leur cout d'acquisition, les plus et moins-values latentes ne sont pas prises en compte dans le résultat de l'exercice.

5.2. BILLETS DE TRESORERIE

Echéance	Janvier 2013	Février 2013	Mars 2013	Total
Montant (en Dinars)	250 000	18 300 000	8 550 000	27 100 000

NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les soldes en banques et caisse s'élèvent à la date du 31 décembre 2012 à 127.675D.

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres après résultat de l'exercice totalisent, à la date de clôture de l'exercice 2012, un montant de 54.826.067 D contre 57.513.082 D au 31 décembre 2011. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

Notes	7-1			7-2			7-3	7-5	
Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserves à régime spécial	Prime D'émission	Compléments d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	26 880 000	2 688 000	5 000 000	221 214	2 418 750	1 825	10 085 969	10 217 324	57 513 082
Affectation augmentation de capital	1 120 000						-1 120 000		
Affectation résultats reportés							-9 023 058	9 023 058	
Affectation réserve légale + montant réinvesti		112 000		380 000				-492 000	
Affectation complément d'apport						-1 825	1 825		
Affectation réserve à régime spécial				-55 264			55 264		
Affectation résultat 2011- résultats reportés 2011							6 988 382	-6 988 382	
Dividende 2011								-11 760 000	-11 760 000
Résultat								9 072 985	9 072 985
Total	28 000 000	2 800 000	5 000 000	545 950	2 418 750	0	6 988 382	9 072 085	54 826 067

7.1. CAPITAL

La variation correspond à l'augmentation de capital réalisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 avril 2012 portant le capital de 26 880 000 dinars à 28 000 000 dinars. Cette augmentation a donné lieu à l'émission de 1 120 000 actions nouvelles gratuite à raison d'une nouvelle action gratuite pour 24 anciennes.

7.2. RESERVES A REGIME SPECIAL

La variation correspond au déblocage par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2011, de la réserve à régime spécial soit 55.264 devenue disponible au 31/12/2011 d'une part et d'autre part le blocage pendant cinq ans du montant réinvesti dans la société CRISTAL soit 380 000 dinars.

7.3. RESULTATS REPORTEES

Le montant de 6 988 382 D correspond aux Résultats reportés tel qu'il découle de l'affectation du résultat de l'exercice 2011 conformément à la 6^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Avril 2012.

7.4. RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2012 s'élève à 9.072.985D.

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Note	Libellé	31-déc.-12	31-déc.-11
	Etat et collectivités publiques	15 674	20 278
	Personnels et comptes rattachés	73 125	64 339
	Créditeurs divers	17 610	13 950
	Charges à payer	22 000	18 000
8-1	Produit perçus d'avance	199 321	156 910
8-2	Impôt à liquider	137 214	179 456
8-3	Provisions pour risque fiscal	119 912	
	Total	584 856	452 932

8.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des billets de trésoreries perçus et non encore courus.

8.2. IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2012.

8.3. PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL

La société a reçu en avril 2012 une notification des résultats de la vérification fiscale approfondie, au titre de la période allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2010, réclamant un complément d'impôt de 969 812 D (778 934 D en principal et 190 878 D en pénalité de retard), et une correction à la baisse du report de l'IS à fin 2010 de 185 121 D. Cette notification a fait l'objet dans les délais d'une réponse motivée par la SPDIT ; la société a rejeté les principaux chefs de redressement et a appuyé son rejet par des justificatifs probants et par les textes légaux en la matière. Elle a néanmoins admis le redressement pour certains points qui génèrent un complément d'impôts à payer pour un montant de 119 912 D et qui a été provisionné à la date du 31 décembre 2012.

NOTE 9 - LES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde en DT	
	31/12/2012	31/12/2011
REVENUS	31/12/2012	31/12/2011
DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES	7 681 528	7 501 316
Dividendes des participations du groupe -non cotées	7 660 903	7 455 691
Dividendes des autres participations-non cotées	20 625	45 625
Autres		
DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES	889 544	803 663
Dividendes des placements cotés	805 109	788 885
Dividendes SICAV	84 435	14 777
PLUS VALUES DE CESSION	62 137	1 489 375
plus values sur cession des participations non cotées groupe		
plus values sur cession des autres participations non cotées		
	0	0
Plus value sur cession des actions SICAV	29 806	8 094
Plus value sur cession des placements cotés	32 329	1 481 278
Plus value sur cession autres placements cotés	2	3
	62 137	1 489 375
REVENUES DES PLACEMENTS	1 368 135	1 611 730
Revenus des billets de trésorerie	1 251 689	1 611 730
Revenus des bons de trésor & certificat de dépôt	110 000	
Revenus des fonds en dépôt et autres intérêts	6 446	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	87 529	77 235
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	78 750	72 500
Produits Financiers hors exploitation	7 736	4 735
Autres Produits d'exploitation	1 043	
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	418 477	0
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	38 719	
Reprise des provisions sur titres de participation	379 758	
Reprise des provisions pour dépréciation de créance fiscale		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10 507 350	11 483 317

NOTE 10 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

	Solde en DT	
CHARGES	31/12/12	31/12/11
COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES	25 010	33 474
PERTE SUR TITRES	249 421	2 912
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	119 912	
DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	359 864	537 745
Dépréciation de titres non cotés	62 712	32 600
Dépréciation de titres cotés	297 152	505 145
CHARGES DE PERSONNEL	207 786	196 836
Salaires	182 521	166 843
Autres charges de personnels	25 265	29 993
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	308 070	286 708
Impôt et taxes	29 243	30 234
Diverses charges d'exploitation	278 827	256 475
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	27 087	28 861
TOTAL	1 297 151	1 086 537

NOTE 11 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Note 11: Tableau de détermination du résultat fiscal	-	-	2 012
Résultat comptable avant impôt			9 210 199
Réintégration			763 302
Timbre voyage et déplacement			
Perte sur rachat sicav			23 926
Provisions pour dépréciation des titres de placements			297 152
Provisions pour dépréciation des titres de participation			62 712
Provisions pour risques et charges			119 912
Provisions pour Congés payés			73 082
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%			38 719
Amortissement voiture			22 799
Jetons de présence			125 000
Résultat fiscal avant déduction			9 973 501
Déductions			9 084 309
Dividendes			8 571 072
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subies l'impôt			38 719
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation de participations			379 758
Reprise sur provisions pour Congés payés			62 431
Plus values D'actions			32 329
Résultat Fiscal avant déduction des provisions			889 192
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable			297 152
Résultat fiscal avant réinvestissement exonérés			592 040
Plus value sur actions non cotées affectée dans un compte à régime spécial			-
	Reliquat		592 040
Réinvestissement exonéré			200 000
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré			392 040
Résultat fiscal arrondi			392 040
Impôt sur les sociétés en 2012 : 392 040 * 0,35			137 214

NOTE 12 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

12.1. La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

12.2. Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2011.

NOTE 13 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2012 à 27.100.000 D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un point et ont généré des produits financiers pour 1.251.689 D,
- assistance et maintenance informatique par la S.I.T. pour un montant annuel de 12.000 DT HT,
- Location auprès de la société SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable commençant le 1^{er} avril 2011 moyennant un loyer annuel fixé à 15.150DT HT.

**SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE
« S.P.D.I.T. »
BOULEVARD DE LA TERRE
CENTRE URBAIN NORD LA CHARGUIA**

- 1080 TUNIS -

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction Générale nous a avisé de la réalisation des conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués que nous reportons ci-dessous.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Poursuite des conventions antérieures à 2012 :

- Poursuite du contrat d'assistance et de maintenance de logiciel avec la Société Informatique et Télématicque (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1^{er} janvier 2010 et pour un montant annuel de 12 000 DT hors taxe payable trimestriellement.

- Poursuite du contrat de location avec la société S.F.B.T d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1^{er} avril 2011 et pour un montant annuel de 15 150 DT hors taxe.

2. Rémunérations des dirigeants :

- Le Conseil d'Administration du 18 février 2009 a donné à Monsieur Mohamed BOUSBIA le pouvoir pour fixer la rémunération du Président Directeur Général, laquelle rémunération est composée, pour l'exercice 2012, d'un salaire mensuel brut de 5 200 D, d'un treizième mois de 4 700 DT brut et d'une gratification annuelle brute de 22 000 D.

Il bénéficie en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle. Ces avantages en nature totalisent 10 845 DT en 2012.

- L'Assemblée Générale du 5 avril 2007 a alloué à chacun des membres du comité d'audit une rémunération annuelle brute de 5000 D.

En outre, elle a fixé les jetons de présence à un montant brut de 10 000 D par administrateur à compter du 1^{er} janvier 2006.

Ces décisions ont continué à produire leurs effets pour l'exercice 2012.

Fait à Tunis, le 29 mars 2013

Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
Gérant de GS Audit & Advisory